



Collège Jean Monnet

INTENDANCE : Informations diverses

Restauration : Choix entre le forfait et externe au ticket.

Forfait :

140 jours : janvier à décembre

Facture trimestrielle distribuée en octobre / janvier / avril

Avantageux si assiduité : 4 fois par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Tarif 2020 : **3.54 € / repas** Tarif 2021 (prévoir une augmentation. Tarifs fixés par le conseil départemental)

Pas de remises lors de changement d'emploi du temps ou d'absence injustifiée...

Pour info :

septembre à décembre 2020 = 58 jours X 3.54 € = **205.32 €**

Année 2020 = 140 X 3.54 € = **495.60 €**

Externe au ticket :

paiement des repas réellement pris

Pas de factures

Chèque ou espèces avant la prise du repas (carte rechargeable)

Plus cher → tarif 2020 : **3.95 € / repas** Tarif 2021 (prévoir une augmentation. Tarifs fixés par le conseil départemental)

Paielement

1. **Prélèvement** : ils ont lieu en début de mois

D'octobre à décembre 2020 : 50 €/mois puis solde du trimestre 1 en janvier 2021

En février et mars 2021 : 50 €/mois puis solde du trimestre 2 en avril 2021

En mai et juin 2021 : 50 €/mois puis solde du trimestre 3 en juillet 2021

2. **Chèques** : une urne est mise à disposition dans le couloir de l'administration

3. **Espèces** : uniquement auprès de Mme Davignon, Adjointe Gestionnaire

4. **Virement** : RIB du collègue **IBAN** FR76 1007 1280 0000 0010 0031 318 **BIC** TRPUFRP1

Aides financières

1. Dossier de bourses : prendre les renseignements auprès du secrétariat

2. Fons social : se renseigner auprès de l'**Assistante Sociale** et de l'**Adjointe Gestionnaire**

3. Aides sociales : se renseigner auprès du service du conseil départemental

4. Possibilités de paiement en plusieurs fois